

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE du 18 décembre 2023**

**Délibération N° 18/12/2023 16**

**VERSEMENT D'AVANCES SUR SUBVENTIONS ANNUELLES**

L'an deux mille vingt-trois, le 18 décembre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Nicolas DESFACHELLE en suite de convocation en date du 12 décembre 2023 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

**Étaient présents** : Nicolas DESFACHELLE, Christophe LOURME, Laurence FACHAUX-CAVROS, Fabrice CAPRON, Nicolas KUSMIEREK, Philippe MERCIER, Karine GOUBE, Nathalie CARTIGNY, Frédéric HOUPLAIN, Marc LABUR, Fatima ATTINI, Fabienne CAMUS, Sandrine NOWAK, Christophe COUPARD, Florence CAUDRON, Corinne MERCIER, Aurélie LITTAYE, Angélique DELMEIREN, Jean-Christophe CAMBIER, Lucas CHASSAGNE, Laura OLENDER

**Étaient absents excusés** :

Mme Béatrice WOZNIAK qui a donné procuration à M. Fabrice CAPRON  
Mme Lise-Marie MARTEL qui a donné procuration à Mme Nathalie CARTIGNY  
M. Pierre-Marie SOUILLARD qui a donné procuration à M. Nicolas DESFACHELLE  
M. Alain STEUX qui a donné procuration à M. Jean-Christophe CAMBIER  
M. Thierry PLOUVIEZ qui a donné procuration à Mme Aurélie LITTAYE  
M. Jean-Fabrice PINGUIN qui a donné procuration à Mme Angélique DELMEIREN  
Mme Maggy JANSOONE qui a donné procuration à M. Christophe LOURME

**Était absent** :

M. Serge BRUNEAU

Mme Laura OLENDER est élue Secrétaire.

La séance ouverte, M. le Président donne lecture du rapport ci-après :

« Afin de permettre à certaines associations d'assurer en début d'année leurs besoins en trésorerie, je vous propose, au nom du Bureau Municipal, de leur verser dès janvier 2024 les avances de subventions suivantes :

ASSOCIATION	Pour mémoire Subvention 2023	Proposition avance Subvention 2024
Association Sports et Loisirs Canoë-Kayak Grand Arras	50 000€	22 500€
Tennis de Table Immercurien	29 500€	13 275€
Comité des Œuvres sociales du personnel communal	73 000€	20 000€
Etoile Sportive St-Laurent-Blangy / Feuchy	33 000€	13 275€
Société Immercurienne Gymnique	29 500€	13 275€

Les subventions définitives attribuées au titre de l'année 2024 seront annexées au budget primitif 2024. »

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

**Certifié exécutoire compte tenu de la  
transmission en Préfecture le  
et de la publication le 19 décembre 2023  
Extrait certifié conforme à l'original  
Nicolas DESFACHELLE  
Maire,**

